

Compte rendu de la réunion du CA du "Réveil de la Guye" du 13 octobre 2016.

Présents à cette réunion Messieurs:

Patrick GIVRY, Roger PIERRE, Gérard PIERRE, Michel TETU, Serge DUTRION, Gilles BURTEAU, Philippe REYMAN, René DUGARD, PECHOUX Daniel, LOREAU Hubert

Excusé : Monsieur :

Hervé MAINTENON

Invité : Monsieur :

Roland LIMOGES

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h00.

-1) Le CA décide de refaire un empoissonnement en brochetons, le président se charge de contacter le même fournisseur que précédemment.

Il est décidé de renouveler un nouvel alevinage à la même période et de demander au fournisseur le remplacement des brochetons morts lors de la première livraison.

-2) L'empoissonnement de 3000 truitelles est prévu le 14 octobre 2016, RDV place Lomonot à 14h00.

L'alevinage se fera de manière identique (lieux et procédures) que lors de l'empoissonnement de 2015.

Le CA décide aussi de renouveler un alevinage de 3000 truitelles avec le même fournisseur pour 2017.

-3) Notre repas est prévu le 28 janvier 2017, il sera animé par le DJ « LABAUME » pour un montant de 200 euros.

Patrick Givry contactera le traiteur « BALON » pour la choucroute, le prix du repas sera autour de 22 euros (à définir lors de la prochaine réunion).

Des affiches seront distribuées dans les commerces et le repas sera signalé sur les panneaux d'affichage de la commune de Salornay.

Des billets seront à vendre par chacun des membres du bureau ou sociétaires désirant s'impliquer dans l'organisation.

-4) Le président informe le CA de la démission de Jean Luc BARBIERE pour raison personnelle.

-5) Suite à notre courrier de demande de classement d'une partie de la Guye en première catégorie, Patrick GIVRY nous fait part d'une réponse négative de la fédération qui juge que cette rivière n'est pas un cours d'eau propice aux salmonidés.

Le président propose d'attendre 2018 pour faire une demande similaire pour les ruisseaux se jetant dans la Guye et la Gande

-6) le trésorier présente les dernières factures qui sont validées par le CA.

-7) Suite à l'informatisation des cartes de pêches, une imprimante avait été installée au bureau de tabac COURTOIS de Salornay sur Guye, celle-ci nous pose beaucoup de problème de fonctionnement et une grosse consommation de cartouches d'encre.

Le CA décide d'acheter une nouvelle imprimante mieux adaptée et sans couleur.

-8) Point sur la vente des cartes 2016

	Situation 2015	situation premier semestre 2016
Cartes à 95 euros:	40	53
73 euros:	136	136
32 euros:	20	20
20 euros:	24	29
- de 12 ans:	34	47
Journalières:	48	97
Hebdomadaires:	3	7

Soit un total de 385 cartes en 2016 pour 309 en 2015, avec 76 cartes supplémentaires, le bilan est donc très positif et l'ensemble du bureau peut être fier du travail accompli et du résultat obtenu, **félicitations à tous**

-9) Les baux de pêche sont à refaire, n'ayant aucune trace des anciens baux, le Président a demandé à la fédération de nous transmettre ceux qu'elle détient, un travail important sera à réaliser en 2018 pour les réactualiser.

Pour le président.
Gilles BURTEAU